

Guide du parent

2024



Parc Centre

communautaire d'Arthabaska

735, Blvd. des Bois-Francis Sud

Inscription à partir du 1er mai, 12h



CORPORATION
RÉCRÉATIVE
DE VICTORIAVILLE



BIENVENUE AU SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE



****Veuillez prendre note que le camp de jour du Centre communautaire d'Arthabaska fait maintenant partie à part entière du Service d'animation estivale ****

Le service d'animation estivale de Victoriaville vous souhaite la bienvenue. Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous pour la saison estivale, soit du 25 juin au 13 août 2024.

Ce guide vous permettra d'en apprendre davantage sur le fonctionnement général du site d'animation du **Centre communautaire d'Arthabaska**. Conservez-le précieusement afin de vous y référer tout au long de l'été en cas de besoin.

Vous retrouverez en dernière page, la programmation complète. Prendre note que la planification détaillée hebdomadaire sera disponible auprès des animateurs dès le début des camps.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Bon été!

MISSION DE NOTRE SERVICE

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes où le plaisir est une priorité;
- Contribuer au développement de l'autonomie, du jeu libre et de l'adoption de saines habitudes de vie chez les enfants;
- Permettre aux jeunes de s'impliquer dans une vie de groupe et de quartier et leur permettre de découvrir leur milieu.

En bref, c'est offrir un été incroyable à votre enfant à travers une tonne d'activités plus amusantes les unes que les autres.

Clientèle: Enfants ayant 5 ans au 30 septembre 2023 et 12 ans maximum.

Durée: L'animation estivale est offerte du 25 juin au 13 août 2024.

NOTRE ÉQUIPE

L'animation estivale compte plus d'une centaine de jeunes travailleurs regroupant des animateurs et des accompagnateurs. Plusieurs heures de formation avant la saison sont obligatoires pour l'ensemble de l'équipe. Au niveau de l'administration, nous comptons plusieurs intervenants que vous serez appelés à côtoyer. Voici un bref tableau vous indiquant les différents intervenants, leur rôle ainsi que la façon de communiquer avec eux en cas de besoin.

Rôle	Tâche	Contact
Stagiaire en animation	Accompagner l'animateur dans l'exécution de ses tâches dans le cadre d'un programme de stage.	Veuillez communiquer avec l'animateur en chef.
Animateur	Assurer l'animation des groupes qui lui sont confiés, préparer une programmation variée et assurer la sécurité de son groupe.	Par le biais de la boîte à lunch, par message ou en personne directement au parc.
Accompagnateur régulier	Accompagner des enfants ayant des besoins particuliers afin de favoriser la participation.	En personne directement au parc.
Accompagnateur en chef	Accompagner des enfants ayant des besoins particuliers et encadrer l'équipe d'accompagnateurs.	Via téléphone: remis en début d'été. En personne directement au parc.
Coordonnateur	Superviser, coordonner, évaluer et soutenir le personnel. Assurer un suivi auprès des parents au besoin.	Via téléphone: remis en début d'été. Via courriel: parc.cca@victoriaville.ca En personne directement au parc.
Responsable au programme d'intégration Elsa Claveau	Soutenir les accompagnateurs dans leurs interventions et coordonner le processus d'intégration en partenariat avec Pascale Fortin (responsable des demandes).	Via téléphone: remis en début d'été. Via courriel: integrationae@victoriaville.ca
Responsable au programme régulier Alexandra Camiré	Soutenir les animateurs dans leurs interventions auprès des enfants et des parents au programme régulier.	Via téléphone: remis en début d'été. Via courriel: animationestivale@victoriaville.ca
Adjointe administrative, responsable des inscriptions Émilie Gagné	Soutien aux inscriptions (inscription début d'été, achat du service prolongé et achat de sorties) et premier répondant pour toutes questions par rapport au fonctionnement.	Via téléphone: 819 751-4522 Via courriel: inscriptionae@victoriaville.ca
Superviseure des services estivaux Éloïse D'Amour	Supervise et participe au recrutement, à l'encadrement et à l'évaluation du personnel. Assure la logistique de l'animation estivale.	Via téléphone: 819 740-7230 Via courriel: eloise.damour@victoriaville.ca

RENCONTRE D'INFORMATIONS

La rencontre d'informations obligatoire sera diffusée de façon virtuelle et celle-ci devra être visionnée avant la première journée du service d'animation. La rencontre aura lieu le 5 juin en soirée via TEAMS en direct. Si jamais ce moment n'est pas propice pour les familles, une rediffusion sera disponible via le site internet et envoyée à tous les parents via courriel.

Il est important et obligatoire pour tous les **nouveaux*** parents de se présenter à cette rencontre d'informations ou encore de visionner ultérieurement la vidéo. De plus, il est fortement suggéré aux anciens d'également visionner le tout. Le lien TEAMS vous sera envoyé préalablement par courriel ou encore sera disponible au vic.to/animationestivale

*Nouveaux :

- Parents qui inscrivent leur enfant à l'animation estivale de Victoriaville pour la première fois;
- Parents qui ont déjà inscrit leur enfant à ce service, mais pas lors de l'été 2022.

Rencontre d'informations virtuelle

Date: Mercredi 5 juin 2024

Heure: 18 h 30

VISITE DES LIEUX ET RENCONTRE DE L'ÉQUIPE

Tout comme l'an dernier, les parents pourront se déplacer au camp de jour la semaine précédant le début du service afin de rencontrer l'animateur en chef et son équipe. Les familles pourront récupérer **le guide du parent, le chandail** fourni à l'inscription et **visiter les lieux**, au besoin. C'est un excellent moment pour poser vos questions et également créer un premier contact avec l'équipe de travail et votre enfant.

Si jamais le parent ne se présente pas, le chandail sera remis durant la première semaine des activités. Prendre note que cette visite **n'est pas obligatoire mais fortement suggérer.**

Visites des lieux et rencontre de l'équipe sur place

Date: Jeudi 20 juin 2024

Heure: Entre 18 h et 20 h

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

HEURES D'OUVERTURE

Le site du Centre communautaire d'Arthabaska est ouvert du:

lundi au vendredi de 7h à 17 h 30.

Les heures d'ouverture et de fermeture doivent être rigoureusement respectées. Lorsqu'un parent, pour une raison majeure, prévoit être en retard, doit aviser le personnel. Des frais de 3 \$ par 5 minutes de retard s'appliquent. De plus, prendre note que nous ne sommes pas responsables de votre enfant avant l'heure d'ouverture.

Ouverture des portes dès 7h :

7h à 8h - Arrivé des enfants (jeux divers supervisés)

8h à 16h30 - Activités de la programmation

16h30 à 17h30 - Départ des enfants

DÉPART DES ENFANTS

Afin d'assurer la sécurité de tous, ceux et celles qui viennent chercher un enfant doivent être inscrits sur la liste de personnes ayant l'autorisation de quitter avec l'enfant. Cette liste a été remplie lors de l'inscription de votre enfant. Il est possible d'ajouter des personnes à cette liste pendant l'été en avisant l'animateur en chef. Pour quitter avec l'enfant, une carte d'identité devra être présentée.

Les enfants ayant l'autorisation de quitter seul pourront se prévaloir de ce droit. Ils pourront quitter seulement en fin d'avant-midi (12 h) et/ou en fin de journée (16 h 30) selon les indications de son parent.

****Lors des premières journées, il faut prévoir un temps d'attente plus élevé à l'arrivée et à la sortie afin d'instaurer une bonne routine auprès de notre personnel, de vos enfants ainsi que des parents.**

Merci de votre compréhension.

INSCRIPTIONS

Le site d'animation du Centre communautaire d'Arthabaska se démarque des autres sites d'animation par son inscription à la journée. Afin d'inscrire votre enfant aux différentes périodes de fréquentation du Centre communautaire d'Arthabaska, vous devrez avoir préalablement inscrit votre enfant à ce site lors de la période d'inscription au mois de mai (paiement des frais d'administration, 20,00\$). Lors de cette inscription, vous avez reçu une facture. Vous devrez avoir en main le numéro de la facture afin de faire l'inscription aux périodes de fréquentation.

COÛT PAR ENFANT PAR JOUR

16,00\$ pour 1 enfant | 15,50\$ pour 2 enfants | 15,00\$ pour 3 enfants et plus

**** Pour les enfants d'une même famille ****

****Veillez prendre note que le parent recevra le relevé 24, au plus tard le 28 février 2025****

Vous devrez compléter l'inscription aux périodes de fréquentation où votre enfant sera présent au maximum une semaine à l'avance soit le dimanche 8 jours avant la date de fréquentation.

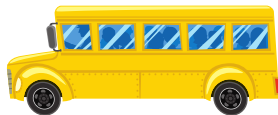
Exemple : si vous voulez inscrire votre enfant dans la semaine du 24 au 28 juin 2024, vous aurez jusqu'au 16 juin 2024 pour le faire.

Une fois l'inscription faite, il n'y a plus possibilité de faire de changement. Vous avez aussi la possibilité de faire l'inscription pour plus d'une semaine.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE. (voir politiques et procédures)

Une fois la date limite passée, s'il est possible, des frais de 5\$ par inscription par enfant seront exigés. Il est toutefois très important de noter que l'administration se réserve le droit de refuser toute inscription tardive supplémentaire.

SORTIES PAYANTES



Les sorties payantes ont lieu les jeudis ou les vendredis. Elles ne sont pas incluses dans le tarif d'inscription pour l'été. Il est donc important pour vous, lors de votre achat, de sélectionner la journée ainsi que la sortie. Prendre note que l'inscription est requise pour participer aux sorties extérieures. **Le chandail du parc est obligatoire pour ces sorties.**

IMPORTANT

- Vous pouvez inscrire votre enfant aux sorties dès le 1er mai 2024.
- Date limite d'inscription : **7 jours avant la sortie**
- L'accès à la sortie est refusé à l'enfant qui se présente le matin même sans inscription préalable.
- Certaines sorties ont un nombre d'inscription maximum pour respecter les capacités des lieux visités.
- Veuillez vous rendre en dernière page de ce présent guide pour retrouver la programmation et les sorties payantes. L'indication \$ dans le calendrier vous permet de repérer les sorties payantes.

PRENDRE NOTE QUE LE PARC RESTE OUVERT POUR LES ENFANTS QUI NE SONT PAS INSCRITS POUR LA SORTIE. DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES SERONT OFFERTES.

SORTIES LOCALES

Ces activités sont incluses dans le coût d'inscription. Aucune inscription n'est requise, cependant l'enfant doit être inscrit à cette journée. **Le chandail du parc est obligatoire pour ces sorties.**

HORAIRE HEBDOMADAIRE

La programmation de l'été est disponible en version simplifiée à la dernière page de ce guide et est sujet à changement. Vous pourrez retrouver l'horaire complet de la semaine affiché sur le babillard de votre service d'animation.

ACHAT – INSCRIPTION

Afin de faire l'achat de **sorties**, veuillez vous rendre au [vic.to/animationestivale](https://www.vic.to/animationestivale).

Pas d'ordinateur, pas internet ni de carte de crédit ?

Vous devez prendre rendez-vous par téléphone au 819-751-4522 en suivant les instructions sur la boîte vocale à compter du 1er mai 2024, 12 h. L'inscription aura ensuite lieu **au Complexe sportif Sani Marc au 701 rue de Lacadie.**

BAIGNADE ET TEST DE NAGE



Si la météo le permet, les animateurs et les enfants se déplacent à la piscine municipale la plus près afin de se rafraîchir. **Il est obligatoire pour l'enfant d'avoir en tout temps son maillot de bain, son casque de bain, sa serviette de plage et un objet de flottaison au besoin.** Les enfants n'ayant pas leur matériel ne peuvent pas se présenter dans l'enceinte de la piscine ou encore doivent rester assis durant la période de baignade.

Prendre note qu'un **test de nage** est fait en début de saison par les sauveteurs. TOUS les enfants inscrits dans nos services devront se soumettre à ce test par mesure de sécurité. À la suite de ce test, le sauveteur en chef jugera de la capacité à nager de votre enfant et déterminera le matériel obligatoire (objets de flottaison).

MÉDICATION ET MALADIE

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans le consentement écrit d'un parent. Veuillez vous adresser à l'animateur en chef pour remplir le formulaire et lui donner vos indications.

En cas de maladie grave soudaine ou d'accident, un responsable réclamera l'assistance médicale nécessaire ou se rendra au service d'urgence. L'animateur en chef accompagnera l'enfant jusqu'à l'arrivée du parent responsable.

*Si votre enfant présente des symptômes⁵ de maladies contagieuses ou si sa condition ne lui permet pas de participer au déroulement régulier de la journée, l'animateur en chef se réserve le droit de retourner l'enfant à la maison.

COLLATIONS ET REPAS



Les parents doivent fournir deux collations et une bouteille d'eau. Il est strictement interdit de fournir des collations à base d'arachides ou de noix. **Les collations de votre enfant doivent se retrouver dans son sac à dos.** Votre enfant doit apporter son lunch tous les jours s'il est présent lors de la période du midi. **Veuillez prendre note qu'aucun service de traiteur ne sera disponible pour la saison 2024.**

N'oubliez pas que d'adopter de bonnes habitudes alimentaires est très important afin de préserver la santé et le niveau d'énergie de vos enfants.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE À FOURNIR

Tous les jours, chaque enfant doit obligatoirement avoir un sac à dos comportant tous les items suivants, identifiés à son nom :

- Une bouteille de crème solaire (IMPORTANT de mettre de la crème le matin avant de partir de la maison)
- Une bouteille d'eau
- Deux collations
- Un repas froid (idéalement). Des micro-ondes sont disponibles.
- Un costume de bain, un casque de bain et une serviette de plage
- Un gilet de sauvetage ou ballon (au besoin).

L'animation estivale n'est en aucun cas responsable de la perte ou du bris des effets personnels de votre enfant.

OBJETS INTERDITS

- Cellulaires;
- Tablettes électroniques;
- Appareils photo;
- Autres objets électroniques;
- Jouets et objets personnels.



CODE VESTIMENTAIRE

Nous suggérons fortement que l'enfant porte :

- Un chapeau ou une casquette
- Un t-shirt
- Un chandail chaud
- Un short
- Des espadrilles ou des sandales confortables attachées à la cheville.



RATIO 2024

RATIOS ANIMATEUR/ENFANTS

Au parc:

- 5-7 ans: 1 animateur pour 15
- 8-9 ans: 1 animateur pour 15
- 10 ans et +: 1 animateur pour 15

En sortie extérieure:

- 5-7 ans: 1 animateur pour 5
- 8-9 ans: 1 animateur pour 6
- 10 ans et +: 1 animateur pour 8

Règles du service d'animation

1. Je respecte les animateurs et les autres enfants. Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée.
2. Je respecte le matériel et les lieux.
3. Je participe activement aux activités. J'écoute attentivement les consignes données.
4. S'impliquer, démontrer une attitude positive, faire preuve d'ouverture et favoriser un bon climat de groupe.

PROCÉDURE APPLIQUÉE EN CAS DE NON-RESPECT DE L'UNE DES QUATRE RÈGLES:

En cas de non-respect des règlements, des interventions et des avertissements verbaux seront faits dans un premier temps, notamment par la remise de billets jaunes.

Le billet jaune a pour but d'offrir au parent un suivi de la situation de l'enfant au parc, et ce, avant la remise d'un avis disciplinaire plus formel. Les billets jaunes s'appliquent uniquement en ce qui a trait aux infractions mineures des règlements, c'est-à-dire que le comportement ne met pas en danger la sécurité de l'enfant, d'un autre enfant ou d'un animateur.

Dans le cas où le comportement fautif demeure ou dans le cas d'une infraction grave, voici notre protocole* :

1er avertissement écrit : le parent doit signer l'avis

2e avertissement écrit : le parent doit signer l'avis et suspension d'une journée

3e avertissement écrit : suspension de trois jours et rencontre pour réintégration avec le responsable

4e avertissement écrit : suspension immédiate pour le reste de l'été

***Nous pouvons modifier cette échelle de conséquence selon la gravité des gestes posés.**

Lorsqu'un enfant fait preuve de mauvaise conduite lors d'une sortie extérieure, nous pourrions lui refuser l'accès à une prochaine sortie.

PROGRAMME D'INTÉGRATION



La Ville de Victoriaville offre un accompagnement adapté aux enfants qui ont des besoins particuliers afin de faciliter leur participation aux activités de l'animation estivale.

Pour bénéficier du programme d'intégration, le jeune doit avoir l'intérêt et la capacité à participer à la majorité des activités régulières du groupe avec le soutien d'un accompagnateur. Un enfant nécessitant une programmation majoritairement parallèle à celle prévue au service régulier ne présente pas le profil nécessaire pour une expérience d'intégration optimale. De plus, le jeune doit être en mesure de respecter le code de vie de l'animation estivale avec le soutien de son accompagnateur même s'il est au programme d'intégration.

Pour faire une demande pour le programme d'intégration ou pour avoir de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet du programme d'intégration au : vic.to/animationestivale/integration. Veuillez noter que la date limite pour faire une demande était le 7 février 2023 et que toute demande reçue après cette date est automatiquement mise sur la liste d'attente.

PROCÉDURES DE REMBOURSEMENT

L'annulation de l'inscription ou des sorties est possible avant la date à laquelle débute le service d'animation (25 juin). Aucun remboursement n'est possible après cette date à moins que la demande d'annulation ne résulte d'un cas exceptionnel, tel une incapacité physique (preuve médicale exigée).

- Pour toutes demandes, communiquer par courriel au inscriptionae@victoriaville.ca
- Si annulation ou modification par l'administration de l'animation estivale, la personne inscrite peut être remboursée au prorata. Certaines exclusions s'appliquent.
- Aucun remboursement n'est effectué en argent. Un chèque est émis par le service de la trésorerie à la fin de la saison estivale. Le délai encouru pour obtenir le remboursement est variable (6 à 8 semaines).

OPTION PLEIN AIR



Le site d'animation du Centre communautaire d'Arthabaska offre cette année une nouvelle option découlant de l'option Bioalimentaire.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas d'activité de l'option plein air durant les semaine 5, 6 et 8 (vacances de la construction et dernière semaine d'activités) de la saison.

L'option plein air s'adresse aux enfants ayant le désir de découvrir les joies du plein air à travers plusieurs activités ludiques et sportives.

Trois groupes d'âges sont disponibles :

- 5-7 ans (12 places)
- 8-9 ans (12 places)
- 10-12 ans (12 places)

INSCRIPTION

Lors de l'inscription, vous devrez sélectionner l'option plein air au coût de 200,00\$ pour l'été complet (excluant les semaines de la construction et la semaine 8).

Par la suite, lorsque vous choisirez vos journée de fréquentation, vous devrez obligatoirement sélectionner les journées suivante :

Semaine #1 (25 au 28 juin)	Lundi : Fermé Mercredi : Activité découverte
Semaine #2 (1er au 5 juillet)	Lundi : Sortie plein air Mercredi : Atelier
Semaine #3 (8 au 12 juillet)	Lundi : Sortie plein air Mercredi : Activité locale
Semaine #4 (15 au 19 juillet)	Lundi : Sortie plein air Mercredi : Activité locale
Semaine #7 (5 au 8 août)	Lundi : Sortie plein air Mercredi : Atelier

****Veuillez prendre note que les activités peuvent être annulées dû à la météo ou d'autres facteurs incontrôlables. Les enfants doivent se présenter à partir de 8h30 pour ne pas manquer les activités.**

Atelier : Chouette à voir!

Mercredi 26 juin 2024

Nous aurons la visite de Chouette à voir! dans nos installations pour en apprendre d'avantage sur les oiseaux de proie du Québec. Chouette à voir! est la vitrine qui permet au public de suivre le travail de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP). La mission de l'UQROP est la conservation des oiseaux de proie et de leurs habitats naturels.



Sortie : Parc Marie-Victorin

Lundi 1er juillet 2024

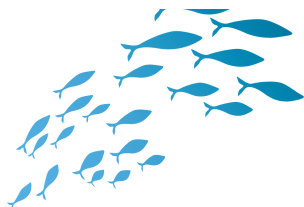
Votre enfant ira visiter les magnifiques jardins du Parc Marie-Victorin à Kingsey Falls. Il aura la chance de vivre un atelier sur les plantes carnivores.



Sortie : Musée de la Biodiversité

Lundi 8 juillet 2024

Le musée de la Biodiversité, situé à Bécancour, offre des expositions pour apprendre sur différents sujets environnementaux du Québec. Les enfants pourront découvrir différentes expositions présentées pendant la période estivale.



Sortie : Alpagas d'Ham Nature

Lundi 15 juillet 2024

Votre enfants aura la chance d'entrer en contact avec les alpagas de la Ferme d'Ham Nature situé à Victoriaville. Lors de cette visite, ils pourront entrer dans l'enclos et nourrir les animaux.



Sortie : Mont Ham

Lundi 5 août 2024

Accompagné des animateurs de l'animation estivale, votre enfant aura la chance de faire l'ascension du Mont Ham. Le groupe prendra une pause au sommet pour manger le diner.



OPTION DEK HOCKEY



Le site d'animation du Centre communautaire d'Arthabaska offre cette année une nouvelle option Dek Hockey pour les amateurs de ce sport.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas d'activité de l'option Dek Hockey durant les semaine 5, 6 et 8 (vacances de la construction et dernière semaine d'activités) de la saison.

L'option Dek Hockey s'adresse aux enfants ayant le désir de découvrir ou de pratiquer ce sport à travers plusieurs activités ludiques et sportives.

Trois groupes d'âges sont disponibles :

- 5-7 ans (12 places)
- 8-9 ans (12 places)
- 10-12 ans (12 places)

INSCRIPTION

Lors de l'inscription, vous devrez sélectionner l'option dek hockey au coût de 200,00\$ pour l'été complet (excluant les semaines de la construction et la semaine 8).

Par la suite, lorsque vous choisirez vos journées de fréquentation, vous devrez obligatoirement sélectionner les journées suivantes :

Semaine #1 (25 au 28 juin)	Lundi : Fermé Mercredi et vendredi : Dek Hockey
Semaine #2 (1er au 5 juillet)	Lundi : Sortie sportive Mercredi et vendredi : Dek Hockey
Semaine #3 (8 au 12 juillet)	Lundi : Sports adaptés Mercredi et vendredi : Dek Hockey
Semaine #4 (15 au 19 juillet)	Lundi : Sortie sportive Mercredi et vendredi : Dek Hockey
Semaine #7 (5 au 8 août)	Lundi : Sortie sportive Mercredi et vendredi : Dek Hockey

****Veuillez prendre note que les activités peuvent être annulées dû à la météo ou d'autres facteurs incontrôlables. Les enfants doivent se présenter à partir de 8h30 pour ne pas manquer les activités.**

Autres activités : Les mercredis après-midis serviront de pratique et de perfectionnement aux enfants inscrits. Les vendredis seront des avant-midis réservés aux compétitions. Les équipes de l'option Dek Hockey s'affronteront chaque semaine pour déterminer l'équipe de la semaine.

Atelier : Sports adaptés **Lundi 8 juillet 2024**

Votre enfant aura la chance d'expérimenter plusieurs sports adaptés au Centre communautaire d'Arthabaska avec M. Denis Laliberté, grand sportif dans l'âme et technicien à l'accessibilité universelle pour la Ville de Victoriaville.



Sortie : Campus Escalade **Lundi 1er juillet 2024**

Votre enfant pourra pratiquer sa force et son agilité avec l'escalade de bloc au Campus Escalade de Victoriaville.

Sortie : Drummond Parkour **Lundi 15 juillet 2024**



Votre enfant pourra affronter le parcours ninja de Drummond Parkour. Une bonne compétition entre amis pour déterminer le plus rapide à franchir les obstacles.

Sortie : Mont Ham **Lundi 5 août 2024**

Accompagné des animateurs de l'animation estivale, votre enfant aura la chance de faire l'ascension du Mont Ham. Le groupe prendra une pause au sommet pour manger le dîner.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI AM THÉMATIQUE	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1 24 AU 28 JUIN	Fermé	Journée d'ouverture	VACANCES 	Animation 	Animation
SEMAINE 2 1 AU 5 JUILL.	PM : Quilles	PM : Skateparc	OLYMPIQUES 	CARIE FACTORY \$	Animation 
SEMAINE 3 8 AU 12 JUILL.	PM: Crème glacé	Animation 	COUNTRY	Tournoi de soccer Lieu: À déterminer	Animation 
SEMAINE 4 15 AU 19 JUILL.	PM: Vélogare	AM: Cinéma 	DANS LA JUNGLE	MILLER ZOO \$	Animation 
SEMAINE 5 22 AU 26 JUILL.	AM: Éducazoo	PM: Piscine EDB	NOEL PM: Grange Fleury	EXPO DE VICTORIAVILLE \$	Animation 
SEMAINE 6 29 AU 2 AOÛT	PM: Animation Miakim	AM: Sortie en vélo 	HALLOWEEN	CITÉ DE L'ÉNERGIE \$	AM : Jeux de société 
SEMAINE 7 5 AU 9 AOÛT	PM: Katag	Animation 	CAMPING PM : Patin au Complexe Sani-Marc	H2O \$	PM: Mont Arthabaska
SEMAINE 8 12-13 AOÛT	PM: Fête de fermeture	Fête estivale Lieu: À déterminer	* Sujet à changement. Vous référer au tableau à l'entrée de votre service d'animation.		

 = Visite à la piscine